

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Lundi 15 mars 2021

INFO PRESSE

Levée de la suspicion de grippe aviaire

À la suite d'une suspicion d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP), communément baptisée grippe aviaire, le gouvernement a mis sous surveillance sanitaire, depuis le mardi 9 mars dernier, une exploitation de volailles suspecte.

Les investigations menées par le Service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire (Sivap) de la direction des Affaires vétérinaires, alimentaires et rurales (DAVAR) au sein de l'exploitation ont permis, à ce jour, d'exclure la présence du virus. Il n'y a donc pas de grippe aviaire détectée au sein de l'élevage, telle que celle qui sévit en Métropole et au niveau international.

Des analyses complémentaires sont en cours afin de s'assurer de l'absence du virus de l'influenza aviaire **faiblement pathogène**, inoffensif pour les volailles et l'humain, mais dont la présence de certaines souches pourrait entraîner la prise de mesures sanitaires complémentaires.

Les éléments recueillis à ce stade sont donc rassurants, et dans l'attente des derniers résultats, l'élevage reste sous surveillance.

La consommation de produits à base de volaille ne présente donc aucun risque.

* *
*